

Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Lyon, le 11 Mai 2023

Affaire suivie par :
Margaux TURC DELAHAYE
assistante cheffe de service- urbaniste
Faustine BACHELET
technicienne des bâtiments de France

tél. 04 72 26 59 70
faustine.bachelet@culture.gouv.fr
margaux.turc@culture.gouv.fr

Réf. FB/2023/050
PJ : cartographie et rapport de présentation du PDA

L'architecte des bâtiments de France,
adjoint à la cheffe de l'unité départementale
de l'architecture et du patrimoine

à

Monsieur Boudjellaba
Hôtel de Ville
Place Camille Vallin
69 700 GIVORS

Objet : 69_VILLE DE GIVORS
Avis sur proposition de périmètre délimité des abords

Monsieur le Maire,

Afin de définir un périmètre de protection adapté aux réalités paysagères, urbaines et patrimoniales de l'écrin des édifices protégés au titre des Monuments historiques présents sur votre commune (art. L121-30 du code du patrimoine), je vous informe que mon service a étudié un périmètre délimité des abords (PDA). Il s'agit du monument suivant :

- l'ancienne verrerie **BSN Glasspack – cheminée du four n°8**, inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté du 21.10.2021 .

Je vous prie de bien vouloir me faire part de votre avis sur ce projet. Nous souhaitons soumettre cette proposition de PDA lors de la prochaine modification du PLU-h de la Métropole de Lyon.

Dans l'attente de votre réponse sur cette proposition, et restant à votre disposition pour toute précision ou échange à ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'architecte des bâtiments de France,
adjoint à la cheffe de l'unité départementale
de l'architecture et du patrimoine du Rhône
et de la Métropole de Lyon

Christophe MARGUERON